



24 MAI 2024 / N° 2

# INFO-NÉGO : faire plus avec moins !

**Chères membres, nous désirons faire le bilan des dernières séances de négociation avec le ministère de la Famille (MFA).**

Tout d'abord, nous avons déposé l'ensemble de nos demandes le 19 avril dernier. Trois jours plus tard, c'était au tour du MFA de nous présenter ses offres. Nous avons également tenu une rencontre de négociation le 13 mai.

Votre comité de négociation constate que le Ministère exige des reculs syndicaux sur plusieurs éléments importants pour nous. Ces demandes ministérielles visent surtout à « faire plus avec moins » et à « maximiser les services de garde déjà existants ».

Au chapitre des demandes monétaires, le gouvernement met sur la table des augmentations en dessous de celle de l'Indice des prix à la consommation (IPC). De plus, ces augmentations ne toucheraient que la subvention. Qui accepterait des hausses sous l'IPC sur seulement 80 % de son salaire ?

De plus, le MFA ne semble pas vouloir combler l'écart salarial entre notre métier et celui de nos consœurs des centres de la petite enfance (CPE). Toujours dans l'optique de « maximiser les services de garde déjà existants », le gouvernement suggère un gel des congés.

En résumé, notre vision et celle du Ministère sont fort différentes. Nous sommes convaincues qu'il faut



Les membres du comité de négociation et la mascotte Méli-Mélo.

bonifier les conditions de travail pour favoriser la rétention des RSGE déjà en place et rendre ce métier attrayant pour la relève. Le gouvernement souhaite, au contraire, « faire plus avec moins ». Nous aurons donc besoin que toutes les RSGE soient solidaires pour atteindre nos objectifs !

Des séances de négociation sont prévues le 29 mai et le 4 juillet prochains. Nous vous tiendrons informées.

Solidarité !

### **Votre comité de négociation**

*Chantal Racicot, Chatelle Devost, Marilyn Potvin, Dalila Badis (conseillère syndicale) et Sébastien Poulin Fortin (conseiller syndical)*